

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La Ministre  
La Secrétaire d'État

Paris, le 20 MARS 2020

Nos réf. : D20004692

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement, à la demande du Président de la République, a pris des mesures exceptionnelles pour limiter les déplacements de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire, afin de limiter le risque de pandémie du virus COVID 19.

Dans ces périodes, on ne peut que rappeler que la santé et la salubrité publiques figurent parmi les priorités de la Nation. Les activités qui visent à les préserver doivent bien entendu être maintenues, au premier rang desquelles la gestion des déchets des ménages, des entreprises, ou des déchets d'activités de soin produits par les établissements hospitaliers, de la collecte à leur élimination.

Nous tenons à vous remercier pour le professionnalisme et l'engagement dont les agents du secteur public et les salariés du secteur privé ont fait preuve depuis le début des mesures de confinement des populations. Nous comptons sur vous pour maintenir ces activités indispensables.

Nos meilleurs efforts doivent être fournis, dans le respect des consignes sanitaires, pour :

- procéder à la collecte et au traitement des déchets d'activités de soin à risque infectieux (DASRI) ;
- procéder à la collecte et au traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR) ;
- garantir le bon fonctionnement, en pléines capacités, des unités de valorisation énergétique (UVE) et incinérateurs, ainsi que des installations de stockage des déchets (ISDND et ISDD) ;
- maintenir, aussi longtemps que possible, la collecte séparée (emballage, papier, carton, verre) auprès des ménages ;
- maintenir, aussi longtemps que possible, l'activité des centres de tri des déchets ménagers collectés séparément.

Enfin, et si la disponibilité des agents et salariés le permet, il est souhaitable de préserver un service minimum d'accueil des professionnels en déchetterie, notamment afin que ces derniers puissent évacuer les déchets de chantier.

Ces activités doivent pouvoir s'appuyer sur l'ensemble de la sous-traitance associée : approvisionnement (en réactifs pour le fonctionnement des installations et de leur épuration, en pièces détachées mais aussi en emballages, notamment pour le transport des DASRI), maintenance des équipements et transport des déchets. Cela concerne également la mobilisation des entreprises de travaux publics requises pour la construction et la maintenance des ouvrages nécessaires au bon fonctionnement de ces activités.

Le maintien d'une collecte sélective, et du tri des déchets ménagers collectés séparément, permettra également d'alimenter les chaînes d'approvisionnement d'autres industries. A ce titre, des tensions sur les approvisionnements apparaissent déjà sur le marché du verre, du plastique et du carton, en raison de la forte demande des acteurs de l'agro-alimentaire, secteur lui aussi stratégique dans le contexte actuel.

Nous avons demandé à l'ensemble des services du ministère de la Transition écologique et solidaire d'être à l'écoute des difficultés que vos secteurs pourraient rencontrer durant cette période et de vous apporter tout le soutien nécessaire à la poursuite de votre action.



Elisabeth BORNE



Brune POIRSON